CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E76424** **VALABLE JUSQU'AU** **24/10/2027**

ÉDITÉ LE 26/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/01/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM CANNES 488007691

Siret : 488 007 691 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9145264-01

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144679519

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144679519

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : NOVELLINI BATI RENOV

483 CHEMIN DU GRAND VALLON
06250 MOUGINS

Téléphone : 04 93 75 88 08 **Fax :**

Portable : 06 72 46 10 01

Responsabilité légale :
NOVELLINI ALEXANDRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALI... / NOVELLINI CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGAL...

Site Internet :

E-mail : n-b-r@wanadoo.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 487 218 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	19	23/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 16:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.